



Le mot du secrétaire général

Après la création de notre association en février dernier et l'organisation de deux spectacles équestres qui ont ravi les enfants, nous nous sommes retrouvés ce dernier vendredi d'été au café Libellune de Caen pour notre premier café parent.

Après la présentation de l'association et la formulation du principe de fonctionnement du café parents, un rapide tour de table fut fait. Étaient présentes, quatre mamans d'enfants ou ados handicapés, la directrice de la micro crèche Doucalinou à Caen et la présidente de l'association Handy rare et Poly, elle même maman d'un enfant handicapé.

Durant ces 2 heures, les échanges furent émouvants. Dignes et très intéressants, les mamans échangeant entre elles sur leur quotidien. Une maman d'un petit bout de chou de 4 ans se renseignant auprès de la maman d'un ado de 14 ans sur la forme du lit à adopter et son positionnement dans la pièce. Tout est à repenser lorsque l'on est maman d'un enfant handicapé, le quotidien est le parcours du combattant. **Comment soulager la charge des parents pendant quelques heures** ou pour une soirée, comment leur organiser une période de répit ? Au cours de ce café parent a également été évoqué le parcours medico- social et la confrontation parfois difficile voire douloureuse avec les médecins... (lire page suivante)

L'association Le Monde de Loris classée d'intérêt général

La direction des Finances publiques nous a récemment confirmé que l'association Le Monde de Loris était éligible au classement d'intérêt général. Elle exerce une activité sociale vers les enfants et adolescents handicapés et leurs parents. A ce titre et selon d'autres critères, elle permet aux donateurs de bénéficier des réductions d'impôt prévues par les art. 200 et 238 bis du code général des Impôts. Selon cet article 200.1b du CGI, les particuliers ayant effectué des dons à l'association peuvent bénéficier d'une réduction d'impôt égale à 66% des versements, pris dans la limite de 20% du revenu imposable. En ce qui concerne les entreprises, qu'elles soient assujetties à l'impôt sur le revenu ou à l'impôt sur les sociétés, l'art. 238 bis 1 du même code fixe la réduction d'impôt à 60% des versements mais dans la limite de 5°° du chiffre d'affaires.

Reçu au titre des dons
à certains organismes d'intérêt général
Article 200, 218 bis et 238 bis du Code général des impôts (CGI)

Bénéficiaire des versements
Nom ou dénomination : Le Monde de Loris
Adresse :
N° : Rue :
Code postal : Commune :
Objet : DON POUR L'ASSOCIATION ART POUR TOUT LE MONDE

Cochez la case concernée (1) :
 Association ou fondation reconnue d'intérêt public par décret en date du 30/01/1987 publié au Journal Officiel du 29/01/1987 ou association située dans le département de la Mayenne, du Bas-Rhin ou du Haut-Rhin dont la mission a été reconnue d'intérêt public par arrêté préfectoral en date du 02/07/2007

Dans ce numéro :

- Le mot du secrétaire général
- Reçus fiscaux
- Le site internet
- Agenda
- Les cafés parents
- Le concours d'Arts Plastiques
- La soirée au profit du Monde de Loris



Visitez le site internet de l'association. Il a pour vocation de vous informer sur nos missions, nos activités et notre actualité. C'est aussi, dans la rubrique « **Infos pratiques** » un lieu d'informations, de conseils de lecture et de recueil des comptes-rendus de nos cafés parents. N'hésitez pas à laisser une trace de votre passage, à nous faire part de vos suggestions et commentaires... Bonne visite !

www.lemondedeloris.fr



AGENDA

23 novembre 2012 : Café Parents à Pont L'Evêque, 18 rue Thouret, de 14h à 16h.

11 décembre 2012 : Dîner Spectacle au restaurant O'Rock and Girls au profit du Monde de Loris. (plus de détail en dernière page)

(suite de l'édito)

Comment organiser la coordination des visites chez différents spécialistes concernés par la pathologie de l'enfant et la rendre moins pénible et moins chronophage?

Des moments d'émotion furent évoqués avec la joie des parents guettant et espérant les premiers pas de leur enfant, même quand ceux-ci sont tardifs... Moments de sourire et de rire quand une maman raconte une entrevue avec une nourrice (qui s'avérera des plus dévouées par la suite) et parlant des crises d'épilepsie de son enfant s'est vu répondre "je connais, mon chien en souffre aussi !"... Que de moments forts et d'échanges notamment entre cette jeune maman d'un enfant de 4 ans, tout en questionnements sur notamment l'acceptation du handicap, trouvant des pistes auprès de mamans d'ados plus aguerries au handicap. Oui ce café parent fut un très fort moment où les protagonistes se sont quittés en fixant un thème pour le café parent de fin octobre. Nous pensons également aux papas très présents dans les discussions afin de pouvoir peut-être les réunir autour d'un thème prétexte à une réunion. Ce fut une belle leçon de vie et quelle fierté d'appartenir à cette association. "

Patrick Durand



Les cafés parents du Monde de Loris : Une histoire de partage et d'écoute

Nous avons donc initié les cafés parents ce 21 septembre et nous espérons que celui-ci deviendra un rendez-vous régulier pour les parents. Ce premier café parent était l'occasion de proposer un lieu convivial d'échanges et de paroles aux parents d'enfants en situation de handicap. Il s'agissait de poser les bases de nos futures rencontres, d'en expliciter le fonctionnement et de choisir les prochains thèmes à débattre. Les échanges furent dignes, émouvants et riches. Il est apparu que cet espace de paroles était utile et bénéfique. Ces deux heures d'échanges permettaient de parler librement, d'exprimer doutes et angoisses mais aussi et surtout joie ! Bien qu'aucun thème n'ait été fixé pour ce premier débat, des questions ont été posées laissant là, des opportunités de débats futurs. Ainsi, il fut évoqué **le droit au répit** auquel les parents pourraient prétendre, pour quelques heures, une journée ou un week-end. **La coordination des visites** chez les différents spécialistes concernés par la pathologie de l'enfant, qui les rendrait moins pénibles et moins chronophages, fut également débattue. Enfin, **l'annonce et l'acceptation du handicap** sont apparus comme sensibles...

La deuxième édition de nos cafés était elle, animée par Anne-Cécile Gasnier, psychologue clinicienne. Les thèmes préalablement choisis étaient l'acceptation du handicap et la fratrie et le handicap. Les deux heures de débat se sont avérées insuffisantes pour évoquer pleinement les deux sujets. Afin d'évoquer l'acceptation du handicap, nous avons entamé le débat sur l'annonce du handicap, qui nous semble être un moment charnière de l'acceptation. C'est à ce moment que le personnel soignant se doit de proposer des solutions et des recours au soutien et à l'accompagnement. Souvent repoussé, c'est pourtant à ce moment là qu'il est nécessaire et doit s'imposer comme celui qui est prêt à recevoir la colère, la tristesse, l'expression des sentiments qui se présentent, voire qui se bousculent. Le discours scientifique qu'il utilise alors n'est pas

L'association **Le Monde de Loris** vous invite à partager un moment convivial lors d'un

Café- parents

le 19 octobre 2012

Qu'est ce que c'est ?
Le Monde de Loris a la volonté de proposer un lieu convivial de paroles, d'échanges et d'informations, ouvert à tous les parents concernés ou sensibilisés à la question du handicap. Il consiste en des rencontres-débats, qui peuvent être animées par des associations ou organismes, des professionnels ainsi que par des parents eux-mêmes. Les parents contribuent au choix des thèmes débattus.

C'est où ?
La rencontre-débat se déroulera de 14h00 à 16h00 au Café LIBELLUNE, 21-23 rue St Michel à Caen. L'entrée et la participation sont gratuites, seules les consommations éventuelles sont payantes.

Les thèmes seront évoqués avec l'appui de Mme Anne Cécile Gasnier, psychologue :

L'acceptation du handicap La fratrie et le handicap

Merci de confirmer votre présence avant le 16 octobre 2012 à : lemondeloris@orange.fr

ou auprès de Sophie Kerdellant : 06 08 69 75 88 ou de Patrick Durand : 06 30 95 00 57

Le Monde de Loris
Association loi 1901 déclarée sous le n° 79142600911
40 BIS RUE DE BARON
14790 FONTAINE ETOUPEFOUR
tel : 06 08 69 75 88 ou 06 30 95 00 57

adapté aux parents. Nous avons évoqué la nécessité d'être accompagné par un psychologue dans les temps de l'annonce, les parents se sentant globalement abandonnés avec ce qui vient de leur être dit, ce qui vient de leur « tomber dessus ». Peut-être aussi que l'acceptation du handicap de l'enfant, au-delà des sentiers battus de la psychologie clinique que nous connaissons (« deuil de l'enfant dit normal ») pourrait passer par la reconnaissance des individus. Malheureusement, il nous a semblé que trop souvent encore, les parents ne sont pris en compte qu'en tant que tels, ne sont pas monsieur ou madame « un tel » mais le papa ou la maman de... Prénom de l'enfant, voire même qualification scientifique de la maladie... C'est en définitive un grand sentiment de solitude auquel semble faire place l'annonce du diagnostic.

C'est aussi à Pont-L'Éveque

Nous élargissons la formule à d'autres villes. Ainsi, forts de notre partenariat avec la **mairie de Pont L'Évêque**, (*que nous remercions ici pour la mise à disposition d'un local*), nous allons nous retrouver le 23 novembre prochain au 18 rue Thouret, de 14h à 16h. C'est Mme Tiphany Lerondel psychologue qui animera le débat.

Nous pensons également proposer un espace de paroles à Honfleur où nous disposons d'une salle. Nous sommes cependant à la recherche de professionnels (psychologues par exemple) pour encadrer le débat.

Les cafés-parents : (suite)

Concernant **la fratrie**, les différents parcours évoqués par les mamans présentes ont été évoqués : selon la place des enfants dans la fratrie, les comportements et les analyses qu'ils ont sont bien différents. Il semble que l'attention particulière portée à l'enfant porteur de handicap a tendance à rendre les frères et sœurs plus autonomes. Autonomie qu'ils peuvent parfois finir par regretter, car plus les enfants sont autonomes, plus on les laisse se débrouiller seuls. L'émergence de jalousie, de culpabilité peut parfois poser problème. **Il semble nécessaire de trouver un temps dédié à chacun**, de leur offrir la possibilité de parler d'eux-mêmes en dehors des problématiques du handicap du frère ou de la sœur, qui parfois pourraient finir par occuper tout l'espace familial. L'entrée dans l'adolescence peut devenir un moment difficile. C'est l'âge des expressions fortes, voire violentes des sentiments et un mal-être lié aux difficultés rencontrées par la famille peut devenir un véritable frein au bon développement. De même que les parents doivent pouvoir exister en tant qu'individus, les frères et sœurs nécessitent une attention toute particulière et doivent eux aussi

pouvoir exprimer leurs sentiments de tristesse, de compassion, de grande colère parfois. Le fait de s'occuper moins d'un enfant ne doit pas signifier pour lui qu'il est moins aimé. C'est pourquoi il faut conserver des temps pour ne s'intéresser qu'à lui.

Nous évoquerons à nouveau ce thème prochainement. Des ressources bibliographiques ont d'ores et déjà été mises en ligne sur le site internet de l'association pour approfondir ce sujet.

Mme Morice, défenseur des droits, est intervenue pour présenter sa mission. Le défenseur des droits fondamentaux regroupant Le médiateur de la république, la Halde, le défenseur des enfants et la CNDS. Le défenseur des droits peut intervenir auprès et avec des parents quand ils rencontrent des difficultés qu'elles quelles soient et ce, en dernier recours. Ex : attribution d'une AVS, heures insuffisantes, mauvaise liaison d'administration à administration etc.... Enfin, nous avons proposé les thèmes suivants pour le prochain café parent :

- La protection du jeune majeur
- La communication non verbale

Le concours d'Arts Plastiques du Monde de Loris

L'association Le Monde de Loris organise un **concours d'Arts Plastiques**, libre, gratuit et ouvert aux jeunes handicapés qu'ils soient scolarisés en IME (Institut Medico Educatif) et autres établissements spécialisés, ou même non scolarisés.

C'est un **rendez-vous artistique annuel** et une mise en valeur de la personne handicapée au travers de ses créations. Au delà de la mobilisation des jeunes autour d'un projet artistique, ce concours se conclura par une journée d'exposition des œuvres produites et une remise de prix. Cette manifestation souhaite également être génératrice de rencontres, d'échanges et de discussions sur le thème du handicap.

Il appartiendra aux jeunes participants de réaliser une œuvre conforme au thème proposé chaque année. Tous les supports seront autorisés : peinture, dessin, sculpture, modelage, collage, photomontage etc...

L'exposition des œuvres aura lieu dans un endroit public et reconnu de Caen.



Une fois encore, ***l'objectif est de mettre en valeur la personne handicapée et susciter l'intérêt et les échanges autour de cet événement.*** Les œuvres seront exposées durant une journée à l'issue de laquelle aura lieu le vernissage puis la remise des prix.

L'établissement dont est issu le gagnant (ou les gagnants) du concours se verra remis une dotation en matériel d'Arts Plastiques. L'artiste se verra lui aussi récompensé.

Le concours sera proposé aux établissements bas normands à partir du début d'année prochaine. L'exposition et remise des prix aura lieu en mai ou juin 2013.



Des affiches du Monde de Loris sont disponibles sur demande ou téléchargeables sur le site internet.

Le 11 décembre 2012 : Dîner spectacle au profit du Monde de Loris



Nous organisons le **11 décembre prochain** une soirée au restaurant O'Rock and Girls à Caen. A partir de 19h30, nous vous y accueillerons pour un dîner spectacle. *Une partie des bénéfices de cette soirée sera reversée au Monde de Loris.* Les enfants sont bien évidemment les bienvenus et nous comptons sur votre présence pour qu'ensemble nous passions une belle soirée !

Réservations à faire directement au restaurant O'Rock and Girls :

Tél : 02 31 70 03 02



Ils nous soutiennent !

Merci au club de football de Villers Bocage, l'USVB Football pour porter haut les couleurs de l'association à chaque rencontre sportive.
Merci à leur président Anthony Deroin.

BULLETIN D'ADHESION

- Je désire soutenir l'action de l'association et en devenir **MEMBRE ACTIF**. Cotisation annuelle 30,00 euros
- Je désire soutenir l'action de l'association et en devenir **MEMBRE BIENFAITEUR**. Cotisation annuelle 50,00 euros
- Et/ou Je désire faire un don à l'association deEuros.
- Je désire soutenir l'action de l'association et devenir **BENEVOLE ACTIF**.

Je joins mon règlement de Euros payé par chèque à l'ordre de « Le Monde de Loris ». La cotisation annuelle se paie au cours de l'année civile au titre de laquelle elle est versée.

Mes coordonnées : **NOM** **PRENOM**.....

Adresse postale :

Tél :

E.mail :